

Organisation pédagogique du master 2 MEEF 1^{er} degré à distance – INSPE de Nice

2024-2025

Ce document est **non contractuel** et vous est partagé à titre **informatif** sur la base de ce qui s'est passé en 2023-2024 et en 2022-23. Des modifications de fonctionnement peuvent être apportées d'une année à l'autre.

Responsable de la formation M2 FAD : Hélène LABBE (helene.labbe@univ-cotedazur.fr)

Bureau des études (Accompagnement et stages) : Fabienne Chan (fabienne.chan-wai-hong@univ-cotedazur.fr)

Scolarité (Inscriptions, bourses, examens, absences, dispenses d'assiduité, emploi du temps) : Esther Paquelet (esther.paquelet@univ-cotedazur.fr)

Référente Plateforme LMS / Visioconférences : Nicole Faure (nicole.faure@univ-cotedazur.fr)

Si vous êtes en reprise d'études et à la recherche d'un financement, veuillez contacter le service de la formation continue de l'université : formation-continue.bare@univ-cotedazur.fr

1. Le public concerné par la formation M2 MEEF 1D FAD :

Cette formation s'adresse aux :

- étudiants qui ont déjà effectué une année de M2 MEEF, qui ne l'ont pas validée entièrement et ont été autorisés à redoubler pour valider les modules manquants. Les redoublants gardent le bénéfice des matières déjà validées.
- étudiants nouveaux en M2 qui, pour des raisons personnelles ou professionnelles, ne peuvent se déplacer sur site et choisissent de s'inscrire en FAD.

2. Quand a lieu la rentrée des cours ?

Une réunion de **rentrée par visioconférence via Zoom est prévue la première semaine de septembre de 18h à 20h** avec les membres de l'équipe pédagogique et l'ensemble des étudiants. Une invitation à cette séance de rentrée sera envoyée par mail à l'ensemble du groupe, en même temps que le lien invitant à la réunion. **Attention ! La date de la réunion de rentrée sera confirmée à l'occasion de ce mail.**

Le début des cours est prévu à partir du lundi 9 septembre. L'emploi du temps sera disponible, comme pour tous les autres groupes, sur ADE, accessible avec les identifiants universitaires.

La semaine du 2 septembre correspond à une semaine de formation par la DSDEN et d'acclimatation dans la classe pour tous les étudiants alternants contractuels.

3. Quelle est la place et la fréquence des visioconférences ?

Toutes les disciplines sont concernées par les visioconférences. La formation s'effectue intégralement à distance.

Les visioconférences auront lieu en Master 2 **les soirs de 18h à 20h et le mercredi toute la journée**. Il se peut par ailleurs que, selon les disciplines et l'emploi du temps, **plusieurs visioconférences aient lieu dans la journée, notamment le mercredi qui est une journée consacrée aux options.**

Les visioconférences sont presque toutes enregistrées. **L'assiduité aux visioconférences est obligatoire pour les disciplines à valider.**

Il peut y avoir éventuellement et à la marge quelques visioconférences en journée le mardi et vendredi, jours où les étudiants ne seront pas dans leur classe.

Les jours d'alternance où les étudiants sont dans leur établissement scolaire sont le lundi ou le jeudi, et un vendredi sur trois.

L'emploi du temps vous sera communiqué lors de la visioconférence de rentrée. Le planning des visioconférences apparaîtra par ailleurs pour le groupe en FAD sur un logiciel en ligne appelé ADE (Promotion PE M2 FAD).

4. Quelle est la part de travail personnel ?

L'enseignement de toutes les disciplines du Master MEEF 1^{er} degré est **dispensé par visioconférence**.

Le nombre d'heures de visioconférences est inférieur au nombre d'heures de cours sur site. C'est votre travail personnel qui compensera les heures non données. Il peut vous être demandé d'acheter des ouvrages ou d'aller les consulter gratuitement dans un centre Inspé (médiathèque de la Seyne, Draguignan ou Nice), les horaires des médiathèques étant variables et disponibles sur les sites web de l'Inspé.

Les visioconférences sont complétées pour chaque UE/ECUE par des documents et des exercices corrigés déposés sur la plateforme Moodle de l'INSPE. Chaque enseignant disposera par ailleurs d'un créneau défini dans la semaine permettant de répondre sur un forum aux questions posées par les étudiants.

5. Quel est l'objectif de cette formation ?

Cette formation à distance vise à préparer de futurs enseignants du premier degré à leur métier d'enseignant et a pour objectif la validation d'un Master 2 MEEF 1D. Elle délivre un diplôme strictement identique à celui du master suivi sur site. L'objectif est donc double :

- enseigner les savoirs didactiques et pédagogiques nécessaires pour tout enseignant dans chaque discipline, et préalables à toute prise en main d'une classe, former aux gestes professionnels et à la recherche.
- préparer aux épreuves écrites et orales du concours du CRPE.

L'actuel concours du CRPE place les écrits et les oraux en fin de M2. Le concours est donc préparé sur deux années complémentaires (M1 + M2).

Le contenu d'enseignement dispensé par les enseignants dans le cadre de leurs UE/ECUE respectives et inscrites dans la maquette du master MEEF (maquette MEEF mise en place depuis la rentrée 2021) est donc le même pour la formation sur site ou à distance. La différence de l'enseignement à distance réside dans le fait qu'il faudra fournir, comme dit plus haut, un travail personnel important et très régulier. Nous vous **déconseillons** de vous engager dans ce parcours si vous êtes disponible moins de **2 à 3 heures par jour** pour répondre aux exigences de cette formation. La charge de travail demandée est importante, notamment sous forme de devoirs-maison à rendre.

6. Organisation pédagogique de la formation

Il est prévu en Master 2 :

1° Un stage en alternance dans l'académie de Nice soumis à décision de l'employeur

2° Ou un stage d'observation et de pratique accompagnée de 12 semaines à temps complet ou d'alternance, que vous trouverez par vos propres moyens. Ces 12 semaines peuvent être scindées en 6h par semaine sur 36 semaines par exemple.

3° Si vous relevez d'une autre académie et souhaitez effectuer votre stage dans cette autre académie, vous devez trouver votre stage par vos propres moyens et le soumettre au responsable de la formation (Hélène Labbe) et au directeur adjoint de l'INSPE (Laurent Heiser à partir de la rentrée 2024) pour accord.

7. Prévision du nombre de visioconférences à titre indicatif ; Proposition soumise à ajustement à chaque rentrée :

Pour rappel, la formation en M2 est annualisée.

Maquette M2 : séances de 18h à 20h SOIRS + MERCREDI APRÈS-MIDI – PROJECTION ANNÉE

UE1 Humanités

- Français : 65h = 8 CM + 37 INSPE + 20 PT (Praticien de Terrain)
⇒ **22 visioconférences/an**
- HG, EMC : 20h = 2 h CM+ 12 h INSPE + 6 h PT
⇒ **7 visioconférences /an**
- Arts plastiques/musique : 20h = 2h CM + 10 h Inspe + 8h PT
⇒ **6 visioconférences /an = 3 Musique / 3 Arts plastiques**

UE2 Sciences et Mathématiques – S1+S2

- Mathématiques : 56h = 4hCM + 34hTD Pinspe + 18hTD PT
⇒ **22 visioconférences /an**
- Sciences et techno : 20h = 2h CM + 12h TD INSPE + 6h PT
⇒ **6 visioconférences /an**
- EPS : 24h = 3h CM + 11 h TD Pinspe + 3h TP + 7 PT
⇒ **6 visioconférences /an**

UE3 Culture commune – S1+S2

- Tronc commun : 44h = 4 + 24 + 16
⇒ 2 CM + 6 TD Pinspe + 4 TD PT ⇒ **12 visioconférences /an**
 - Prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves
 - Lutte contre les discriminations et culture de l'égalité filles-garçons
 - Connaissance du système éducatif, valeurs et principes
 - Préparation à la 1^{ère} partie de l'épreuve 2 d'admission (psychologie) (2 TD)
 - Préparation à la 2^e partie de l'épreuve 2 d'admission (connaissance du système éducatif) (2 TD)

- TICE : 10h maquette étudiant : 5h TP + 5h TP PT
⇒ **3 visioconférences /an**
- LVE : 6h TP
En asynchrone.
⇒ **3 visioconférences d'une heure**
- Recherche : 20h = rédaction du mémoire = 2h CM + 18h TD Pinspe
⇒ **6 visioconférences minimum**
- Accompagnement du stage :
- Groupe Analyse de Pratiques = 10h Pinspe + 6h rectorat

➤ 160 visios environ sur l'année (33 semaines de cours jusqu'à fin mai) incluant les interventions des praticiens de terrain pour 33 % de la maquette de master. Ces interventions des praticiens de terrain sont pensées pour être complémentaires des interventions en CM et TD des PINSPE (Professeurs INSPE). Les praticiens de terrain font part de leur expérience en classe et aident à préparer l'oral du concours.

➤ Concernant la langue vivante, nous vous remercions de noter que :

- le niveau B2 anglais est fortement conseillé pour entrer en M1 FAD. C'est un niveau scolaire indicatif qui est la base minimale des interventions qui sont réalisées.
- 6h de didactique de l'anglais sont enseignées en M2 FAD.
- Chaque visioconférence est l'occasion pour les étudiants de poser directement à l'enseignant concerné les questions soulevées par les problèmes rencontrés lors de leur travail personnel. Pour rappel, ces questions pourront aussi trouver réponse via le forum de chaque UE/ECUE du cours FAD sur LMS Moodle de l'UCA.

Les visioconférences sont pour la plupart enregistrées, **selon l'accord de l'enseignant**. Un lien vous est envoyé par l'enseignant à la fin de la réunion, vous permettant de la visionner si vous n'avez pu être présent(e) par exemple ou si vous le souhaitez.

RAPPEL ! Il va sans dire **qu'un travail personnel régulier et assidu absolument nécessaire d'environ 35h par semaine et ce pendant toute la durée de la formation** est attendu des étudiants de cette formation à distance. L'obligation d'assiduité aux visioconférences est également requise comme pour n'importe quel étudiant de l'INSPE.

Un exemple d'une semaine-type en M2 FAD (exemple non contractuel)

Promotions

Par ailleurs, outre les visioconférences, la formation s'appuiera intégralement sur la plateforme Moodle LMS d'UCA permettant de déposer des documents :

- des cours pré-enregistrés, des vidéos,
- les exercices correspondants mis en ligne,
- les corrigés rédigés et les cours rédigés,
- Les réponses aux questions via un forum.

8. Quelles sont les modalités d'évaluation (MCC = Modalités de Contrôle des Connaissances) ?

Les étudiants en FAD sont inscrits sous le même régime que les autres étudiants sur site et devront se soumettre au MCC inscrites dans la maquette pour chaque discipline.

Les examens sur site peuvent se passer sur le site de votre choix parmi ces trois : La Seyne sur Mer, Draguignan, Nice. Il vous sera demandé de vous déplacer pour les examens en Contrôle Terminal au moins de Mai (1 à 2 journées). Le M2 est annualisé. Le site choisi devient alors votre site de référence qui permet aussi de définir le périmètre des stages. La plupart des évaluations en M2 sont cependant en Contrôle continu. **Attention ! Il vous sera demandé de venir sur site pour les Concours Blancs en Français et Mathématiques qui seront placés avant les écrits du concours.**

En l'absence de demande expresse et motivée pour être Dispensé d'Assiduité (régime RSE), le régime des MCC classique s'applique : les modalités d'examens sont les mêmes que celles des étudiants sur site, inscrites dans la maquette du master, qui est consultable sur le site de l'INSPE.

Vous devrez, quel que soit votre régime, venir sur site effectuer les examens terminaux en fin de semestre (1 à 2 jours début mai) si ces derniers sont inscrits dans la maquette.

9. Quels sont les outils nécessaires à la formation ?

Il vous faut **une bonne connexion internet**, en filaire si possible, **une webcam (obligatoire !)** et un **micro-casque**. Il est obligatoire d'avoir ce matériel. Il s'agit d'un engagement de votre part. Il faut pouvoir **vous isoler de votre environnement pour vous concentrer** sur la séance en visioconférence.

10. Droit à l'image

Conformément au droit à l'image, vous autorisez l'Inspé et ses professeurs dans le cadre de la formation à enregistrer les formations dans lesquelles vous apparaîtrez pour les mettre à disposition du groupe des étudiants FAD. Vous signerez lors de l'inscription un document de droit à l'image indispensable pour vous inscrire.

11. Infos pratiques mais néanmoins importantes

Les étudiants de la FAD bénéficient du **même accès aux CRD et médiathèques pour travailler ou emprunter des livres et des documents sur l'un des sites de l'INSPE (Nice, La Seyne ou Draguignan).**

Pour toute question d'ordre administratif (inscription, coût de la formation, carte d'étudiant, etc.), veuillez contacter la personne référente à la scolarité : Esther Paquelet : esther.paquelet@univ-cotedazur.fr Si vous êtes en reprise d'études et à la recherche d'un financement, veuillez contacter le service de la formation continue de l'université : formation-continue.bare@univ-cotedazur.fr